JOURINAL DU

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHURS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LTCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonPUBLICITÉ

RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Novembre

NOUVELLES POLITIQUES

Programme du centre gauche

Dans un discours prononcé au banquet des Débats, M. Léon Say a dit que les élections ont montré que le pays veut une République modérée, qu'il faut donc fonder un grand parti central, répudiant la politique des groupes et laissant la République ouverte, capable de devenir un gouvernement véritablement national.

Le gouvernement et l'administration devront être tolérants; il faudra tempérer la rigueur des lois dans leur application.

La Chambre devra équilibrer le budget, faire des économies, surtout ne pas accroître les dépenses, faire de la bonne politique, favoriser l'essor du commerce et de l'industrie qui pourraient ainsi donner un surcroît de ressources de cent mil-

L'orateur repousse l'augmentation de l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu.

La Chambre devra encore travailler à l'amélioration des classes laborieuses, à la réforme judiciaire.

Le gouvernement devra soustraire les fonctionnaires aux influences du Parlement et de la presse, mais il faudrait laisser à la Presse et au Parlement les libertés légitimes nécessaires et éviter les invalidations systématiques.

La guerre prochaine

M. Girard, ancien major du génie, ancien professeur d'art militaire et de fortification à l'Ecole militaire de Bruxelles, vient de publier une brochure intitulée : la Belgique et la guerre prochaine, qui est actuellement très commentée.

M. Girard constate que les questions d'Orient, de l'Alsace-Lorraine et de la Tunisie - qui ont créé la situation européenne actuelle, donnent lieu à la constitution de deux groupes hostiles: le groupe italo-germanique et le groupe franco-russe.

Cette situation ne pourra guère se dénouer que par la force des armes.

Dans cette hypothèse, M. Girard paraît prévoir

que la Belgique servira de champ de bataille à la France et à l'Allemagne.

« Il est vraisemblable, dit-il, que les forces de l'Autriche seront dirigées contre la Russie, celles de l'Italie contre la France. La France devra donc couvrir sa frontière sud-est contre l'Italie; semblablement, l'Allemagne sa frontière est

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Par Paul MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

- Alors, vous m'apportez des nouvelles ?

- De bonnes et de mauvaises monseigneur.

Les mauvaises, les mauvaises tout de suite,

- D'abord, c'est que, pour le succès de la

ampagne, il ne faut plus compter sur le concours

- Parce que le prince, après avoir honteuse-

ment reculé devant le corps français de M. de

Monclar, s'est laissé tout stupidement cerner par

celui-ci dans une île du Rhin, près de Strasbourg,

- Oui, fit-il, vous avez raison... Voilà une

dauvaise nouvelle... Plus que mauvaise : désas-

- En effet.

- Bonnes ou mauvaises ?

M. de Saxe-Eisenach...

qu'il y a mis bas les armes...

- Et pourquoi ?

Monseigneur pâlit:

reuse, en vérité 1

contre la Russie. Les forces françaises et allemandes qui seront opposées les unes aux autres, et qui nous intéressent particulièrement, seront donc à peu près égales eu nombre. En les admettant égales aussi en valeur morale et matérielle, les états-majors des deux belligérants auront à se préoccuper autant de couvrir le centre de gravité de leurs Etats respectifs que de menacer celui de leur adversaire.

» Quelle est la ligne sur laquelle l'armée allemande doit se placer pour menacer Paris en couvrant Berlin, et quelle est celle sur laquelle l'armée française doit s'établir pour menacer Berlin en couvrant Paris ?

» L'armée allemande partira-t-elle du Rhin, moyen pour se heurter immédiatement aux formidables défenses de la Meuse supérieure; ou se dirigera-t-elle plus au sud encore pour tendre la main à l'invasion italienne, en découvrant l'empire tout entier ?

L'armée française se concentrera-t-elle sur la Meuse supérieure, sur cette barrière que la nature et l'art on rendue presque infranchissable, en laissant la frontière du Nord ouverte à l'invasion ? »

Sans répondre positivement à la question, M. Girard expose quelles seraient les conséquences d'une rencontre des armées allemande et française sur le territoire belge.

Mais d'abord cette rencontre ne serait-elle pas rendue impossible par ce fait que la Belgique est un pays neutre? M. Girard dissipe l'illusion de ceux qui estiment que le principe de la neutralité serait un obstacle à la violation du territoire belge.

Quant à l'armée belge, s'écrie M. Girard, mais elle n'existe pas ; il n'y a pas d'armée belge!

Conclusion peu rassurante. Aussi, peut-on affirmer, sans faire montre d'un pessimisme exagéré, qu'il y a là des questions au moins aussi intéressantes et urgentes que celle de la reconstitution des groupes.

Voyage de l'empereur Guillaume

Constantinople, le 7 novembre.

Les autorités turques ont intercepté un grand nombre de dépêches adressées aux journaux étrangers. Les journaux turcs et grecs ont publié de longs articles en allemand très élogieux pour Guillaume II, à qui la population indigène a fait un accueil des plus froids, mais qui a été très acclamé par les Allemands qui sont ici très nom-

Dans l'entourage du sultan, l'empereur n'a pas fait bonne impression. Un fonctionnaire ture a dit : il a l'air d'un garçon d'écurie. »

Le sultan, dans ses entretiens avec l'empereur, a eu soin d'éviter toute conversation politique.

perlaient quelques gouttes de sueur. Puis d'un ton qui se raffermissait sous l'effort de sa volon-

- Après, monsieur ?... Après !... Vite !...

- Eh bien ! monseigneur, il ne faut pas compter davantage sur les soixante mille hommes qui vous avaient été promis pour dégager Fribourg et rentrer en Lorraine...

- Comment ?...

-Sa Majesté Impériale, de qui vous attendiez ce secours, a besoin de la paix pour tourner l'effort de ses armes contre les révoltés de Hongrie...

- Ah !...

- En outre, ses ministres jugent la position de la France si forte, qu'ils ont résolu d'accepter. sans discuter, les conditions que cette puissance met, à Nimègue, à la signature des traités.

L'autre était plus blanc que le mouchoir avec lequel il se tamponnait le visage.

L'homme au manteau continua:

- De telle sorte que l'armée qui avait été rassemblée sous Bâle, et dont vous deviez prendre le commandement pour dégager Fribourg et

marcher en avant... - Eh bien ?...

- Cette armée est partie ce matin pour Vienne, avec ordre de faire toute diligence pour y arriver, afin d'être dirigée au plus tôt contre les magnats rebelles ...

Le compagnon de Gaspard Braun se mordit les

- Oh ! rugit-il, mes espérances, mes espérances! Oh! ce prince de Saxe-Eisenach!... Oh! ll essuya d'un revers de main son front où ce Léopold, mon futur beau-frère!

Guillaume a fait les plus grands éloges de l'armée turque, qui depuis la dernière guerre a fait réellement beaucoup de progrès.

Le sultan a fait don à l'empereur de quatre superbes chevaux arabes, et à l'impératrice, d'une richissisme étoffe.

Guillaume a conféré l'Aigle Noir à Khamil-Pacha, le grand vizir, et a donné un magnifique portrait à Saïd-Pacha, ministre des affaires étrangères. Il a nommé Goltz-Pacha major gé-

L'EXPOSITION

ET LA PRESSE

Le Petit Journal:

N, i, ni, c'est fini. L'Exposition a fermé ses portes mercredi 6 novembre, à dix heures et demie du soir.

Cette dernière journée a été la plus étourdissante de toutes : un écrasement complet de tous les côtés, depuis le matin jusqu'au soir, un ouragan humain dans le Champ-de-Mars!

Hier jeudi, on n'avait encore pu dénombrer le chiffre des tickets, quoique un renfort de dix employés eût été, pour cette opération, commandé par le ministère des finances.

Il est permis d'affirmer toutefois que le nombre des visiteurs, pendant la dernière journée de l'Exposition, a dépassé 400,000.

Quant au nombre des tickets percus aux différents guichets (à partir de cinq heures, on le sait, l'entrée était à cinq tickets), il s'élèvera à 500,000 environ.

La République française dit:

En nous voyant travailler de la sorte, l'Europe a pris, à la fois, une haute idée des bienfaits de la paix et acquis cette conviction que nous ne voulions pas la troubler. L'Exposition a été la réponse la plus éclatante qu'on pût faire à ceux qui accusent la France d'être toujours disposée à troubler la paix du monde.

Le Rappel:

Ce qui vaut encore mieux que l'argent apporté par les étrangers, c'est l'opinion qu'ils remporteront. Ils savent maintenant que tout ce qu'on leur disait de la France et de la République, était mensonge et calomnie.

Le Petit Moniteur:

Est-elle bien la conclusion qu'il faut tirer

Il se leva et sortit de la tonnelle en chance-

- Deux Varus !... Varus couard et Varus parjure !... Qui me rendra mes légions ?...

Il respira bruyamment. Puis, déboutonnant, par un geste machinal, son habit de ratine grise, semi-militaire et semi-bourgeois:

- Il n'y a donc plus rieu sur la terre! Rien de ce que l'on avait respecté jusqu'alors... La foi jurée, les liens de la famille, l'honneur du soldat !

Il paraissait près de suffoquer.

Son interlocuteur questionna vivement: - Altesse veut-elle que j'appelle ?

- Non pas ! Merci ! C'est passé !

Le malheureux ajouta :

- J'ai bien fait de rester dans ce jardin... L'air m'eût manqué dans une chambre... Oui, ce que vous m'apprenez là m'y eût étoufié de désespoir et de rage!

Il se laissa retomber sur le banc. Puis, avec un geste de lassitude :

- Avez-vous encore quelque chose à m'annon-

- Monseigneur, j'en ai fini avec les mauvaises

nouvelles. - C'est vrai : il nous reste les bonnes. Eh bien ! parlez, monsieur... Je vous écoute... Et

plaise au ciel que ce que je vais entendre ne soit pas aussi triste que ce que j'ai entendu ! - Votre Altesse en jugera ! Pour commencer, elle n'ignore point que les Français n'ont sous

Fribourg que peu ou prou d'artillerie... - On me l'a rapporté, du moins... Mais on m'a aussi prévenu de l'installation de certa ine des solennités closes hier : c'est que ce pays es un pays admirable, fécond en ressources, qui n'aura aucune peine à reconquérir et à exercer sur le monde sa souveraine influence, le jour où la politique aura cessé de le diviser.

Si les hommes qui sont devenus les maîtres de nos destinées, si les conservateurs qui les combattent vainement pouvaient se pénétrer de cette vérité, l'apaisement et la réconciliation que nous poursuivons sur le terrain constitutionnel seraient faciles.

Le Parti National:

Au point de vue politique, l'Exposition a eu de grands résultats à l'intérieur et au dehors. C'est à ce point de vue seulement qu'il nous appartient de l'envisager. Aux provinciaux, Paris a donné le spectacle d'une ruche laborieuse, où les arts et les sciences briliaient d'un incomparable éclat. Aux étrangers, la France est apparue avec ses grandes qualités nationales d'hospitalité courtoise, d'ordre et de libéralisme.

La Paix:

Au point de vue des rapports internationaux, de notre crédit dans le monde, l'Exposition nous a rendu les plus grands services en faisant justice des idées fausses que, soit par ignorance, soit par malveillance, on s'efforçait de répandre dans le public européen sur l'état des esprits chez nous, sur ce qu'on pourrait appeler la constitution mentale de la France.

Le XIXe Siècle :

Rentrés chez eux, ceux qui nous ont ainsi vus à l'œuvre pourront porter témoignage en notre faveur et peut-être mettre un terme à d'injustes défiances, à de vieilles rancunes. Ils pourront redresser bien des erreurs propagées par ignorance, plus encore que par jalousie, sur notre compte, et nous procurer des sympathies.

Les Débats:

L'étrangera vu aussi qu'en dépit de la gravité exceptionnelle des ciroconstances politiques et de la violence de nos dissentiments intérieurs, la France savait, quand il le fallait, donner l'exemple de l'union et de la concorde. Pas une heure la tranquillité publique n'a été troublée, pas un jour le succès toujours grandissant de l'Exposition n'a été compromis. Vous avez des préjugés ou des préventions, nos rivaux, nos adversaires même, ont dû désarmer devant un spectacle bien fait pour les étonner.

batterie ...

- De bouches à feu d'un nouveau système et de récente invention ?...

-Précisément; et d'un effet terrible, dit-on... - C'est possible; mais cette batterie ne pourra être utilisée de longtemps...

- Le croyez-vous ?...

- J'en suis sûr, puisqu'elle manque des projectiles particuliers et des munitions spéciales dont elle a besoin pour agir... - Comment ?...

- Les chariots qui convoyaient tout cela se sont embourbés à la descente des Vosges; il a failu plusieurs journées de travail pour les remettre en route; si bien, que c'est seulement demain soir qu'ils franchiront le Rhin à Brisach...

- Soit, mais c'est après-demain matin qu'ils arriverent devant la place...

- Si on ne les enlève pas pendant la nuit.

- Hein ?...

Ces voitures ne sont escortées que par un piquet de dragons, vingt-cinq ou trente hommes, au plus. Un chiffre suffisant dans un pays ami. Or, 'ai cent cinquante reîtres, embauchés à Colmar, qui les attendent au passage...

- Vous avez fait cela ?... - Oh I j'ai fait mieux que cela encore... Figurez-vous qu'en apprenant que la paix allait être conclue à Nimègue, bon nombre d'excellents garçons qui adorent la guerre — pour ce qu'elle rapporte — ont déserté, qui les armées du stathouder, qui celles de l'empereur, qui celles du roi de France, qui celles du roi o'Espagne; à cette fin de s'associer et de besogner pour leur compte... Il en est arrivé ainsi sept à huit mille à Oppenau...

(A suivre).

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Ecoles primaires

M. Calixte Buffet, élève sortant de l'Ecole normale de Cahors, est nommé instituteur adjoint stagiaire suppléant à Cardaillac, pendant le congé de deux mois accordé à M. Bisserbes, instituteur titulaire.

M^{11e} Tréneules est nommée institutrice adjointe stagiaire à Fontanes.

M. Bazin de Gribeauval, sous-lieutenant au 78°, passe au 7° de ligne, en remplacement de M. Guilhot.

Gendarmerie

M. Burgalat, maréchal-des-logis de Limogne, a été nommé maréchal-des-logis chef à Figeac, en remplacement du maréchal-des-logis chef Cabry, mis à la retraite.

M. Pradines, brigadier à Lavardac (Lot-et-Garonne), a été nommé maréchal-des-logis à

Contravention

Contravention relevée contre la nommée Carmarant Marie, veuve Brunet, revendeuse, demeurant à la Citadelle, pour avoir acheté des denrées sur la place du Marché, avant l'heure fixée par les règlements.

LE CLASSEMENT DES INSTITUTEURS

Le Journal Officiel publie la circulaire suivante:

« Monsieur l'inspecteur d'académie,

» Un des travaux qu'il importe le plus d'achever sans retard, pour assurer l'exécution de la loi du 19 juillet dernier, consiste à répartir dans les nouvelles classes le personnel actuellement en exercice.

En ce qui concerne les instituteurs et les institutrices des écoles élémentaires et des écoles maternelles, ainsi que les instituteurs et les institutrices adjointes des écoles primaires supérieures, dont la nomination appartient aux préfets, ce travail est confié, par l'article 41 de la loi, à une commission composée, sous votre présidence, des inspecteurs primaires, du directeur et de la directrice de l'école normale, et de deux délégués du conseil départemental élu par ce

» D'après les instructions que j'ai adressées à cet égard à MM. les préfets, les conseils départementaux ont dû, dans leur dernière réunion, avant les vacances scolaires, nommer leurs délégués à la commission de classement.

» Cette commission est donc au complet, et rien ne s'oppose à ce qu'elle termine promptement ses travaux. Dans le cas où le classement dans votre département ne serait pas encore achevé, je vous invite, monsieur l'inspecteur d'Académie, à faire en sorte que les opérations de la commission, relatives à cet objet, puissent être menées à bonne fin avant le 10 décembre.

» Si dans l'application des règles qu'il y a lieu d'observer et qu'indiquent, vous le savez, les articles 34 et 36 de la loi, quelles situations exceptionnelles causaient à la commission des embarras ou des doutes, vous auriez a m'en référer d'urgence, au moyen de notes de service, en ayant soin d'adresser une note distincte pour chaque cas particulier.

» Vous recevrez ultérieurement des instructions pour la formation du tableau d'avancement qu'il appartient également à la commission de dresser.

» Recevez, etc. » A. FALLIERES,

> * Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. »

Banque de France

Il est question d'un projet d'après lequel la Banque de France encaisserait à l'avenir l'argent recouvré en ce moment par les percepteurs et paierait les coupons de la rente.

La conséquence de ce projet serait; simplification des rouages administratifs de la dette publique, réduction considérable du chiffre des employés et, partant, économies considérables dans les frais résultant pour le Trésor de cette double opération : « Encaissement des sommes provenant de l'impôt et paiement des arrérages aux rentiers, car la Banque de France ne réclame de ce fait aucone indemnité à l'Etat. »

Si, comme on les suppose, le Gouvernement et le Parlement acceptent cette combinaison à lapuelle la Banque est déjà acquise, elle figurera dans le budget de 1891, qui doit être déposé des le début de la session de 1890. Une fois la convention ratifiée par les pouvoirs publics, la Banque devra non seulement agrandir considérablement son établissement de Paris devenu trop étroit, mais encore augmenter le nombre de ses succursales dans les départements. Et c'est pour

quoi elle voudrait qu'un vote de la Chambre nese fit pas attendre.

M. Rouvier, aurait, d'autre part, l'intention de demander à la Banque, qui aora besoin d'on renfort d'employés expérimentés et éprouvés par le double service dont elle se charge, de prendre à son compte tons les employés dont le service deviendrait par suite inutile au Trésor.

Le règlement des postes

Par suite de l'approbation donnée par le Conseil d'Etat, le règlement nouveau de M. Coulon, directeur des postes et télégraphes, dont voici les termes, va être mis en vigneur:

« Le paiement à base kilométrique sera maintenu au taux actuel de 7 centimes un quart par kilomètre et par jour pour les facteurs ayant moins de cinq ans de services.

« A partir de cinq ans de services, le tarif kilométrique sera réduit à 7 centimes; mais une première haute paye de 25 francs par an sera accordée aux facteurs ruraux.

· Après dix ans de serxice, cette haute paye sera portée à 50 francs. Elle sera de 150 francs après quinze ans ; de 250 après vingt ans, et de 375 après vingt-cinq ans de services.»

Le bienheureux Perboyre

Jean-Gadriel Perboyre naquit au Puech, paroisse de Mongesty, le jour de l'Epiphanie 1802. Il fit ses études au Petit-Séminaire de Montauban, dirigé par un de ses oncles, missionnaire lazariste.

Gabriel ayant prononcé les vœux de religion en 1820, fut aussitôt appelé à la Maison-Mère pour y suivre le cours des études théologiques.

A peine diacre, nous le trouvons professeur au collège de Montdidier, en Picardie, où il organise l'association des Saints-Anges pour les enfants et une distribution périodique d'aumônes pour les pauvres.

Ordonné prêtre en 1825, il occupe d'abord la chaire de dogme au Grand-Séminaire de Saint-Flour, et se voit placé, un an plus tard, à la tête du pensionnat ecclésiastique de cette ville.

Mais ses regards se tournaient sans cesse vers l'apostat à l'étranger, et les années s'écoulaient sans qu'il vit s'accomplir le plus ardent de ses

« Voilà quatorze ans que je demande à aller en Chine, disait-il avec tristesse; j'avais cette vocation avant d'être missionnaire; je crains de l'avoir perdue par mes infidélités. Priez donc beaucoup, afin que ma santé se fortifie, que je puisse prêcher en Chine Notre Seigneur Jésus-Chaist et mourir pour lui. >

Le Conseil céda enfin à tant d'instances; son départ fut décidé.

Embarqué au Havre le 21 mars 1835, M. Perboyre aborda à Macao au mois d'août suivant; il séjourna dans cette ville assez longtemps pour bien apprendre la langue et les usages chinois, dont il avait fait secrètement une étude prépa-

On le destina d'abord à la mission de Ho-Nan puis à celle de Hon-Pe, ou une glorieuse couronne l'attendait.

M. Gabriel Perboyre, directeur du noviciat des Lazaristes, était parti pour la Chine en 1835 afin d'y remplacer son frère Louis, que la mort avait surpris en route dans le détroit de

Au mois de novembre 1839, Il fut livré aux satellistes par le catéchumène qui devait protéger sa fuite et jeté d'abord dans la prison de Kou-Tchin (Houpé).

Voici ce que le martyr écrivait du fond de son cachot.

« Le temps et le lieu ne me permettent pas d'entrer dans de longs détails; d'autres pourront vous en dire davantage. Arrivé à Cou-Tchin, j'ai subi deux interrogatoires. Quatre épreuves semblables m'attendaient à Siang-Yan-Fou. A l'une d'elles, je suis resté muet pendant une demi-journée à genoux sur des chaînes de fer; j'étais maintenu dans cette position au moyen de fortes cordes qui me tenaient suspendu par les pouces et par les cheveux de manière, pourtant, que tout le poids de mon corps portat sur mes jambes nues.

» Dans la ville de Ou-Tchang-Fou, j'ai comparu plus de vingt fois devant le mandarin, et, presque toujours, j'étais mis à diverses tortures, parce que je ne voulais pas révéler ce que les juges désiraient savoir. Si j'avais fait ces révélations, la persécution se fût bientôt étendue à toutes les provinces de l'empire.

» Quand je souffrais à Siang-Yan-Fou, c'était directement à cause de la religion. A Ou-Tchang-Fou, j'ai recu cent dix coups de rotin pour n'avoir pas voulu fouler aux pieds la croix

» Plus tard, vous apprendrez le reste. » (A suivre.)

L'affaire Cassan

Durand est revenu sur ces veux et a inventé des explications qui ont à certains points de vue le mérite d'être absolument inédites.

Voici son nouveau système de défense : Mme Cassan, pour des raisons particulière-

ment intimes - on nous permettra de ne pas indiquer autrement - aurait juré de se défaire à la fois de son beau-père et de Durand. Elle soudoya donc des assassins, et ce sont eux qui, à son instigation et grâce aux moyens d'exécution qu'elle leur donna, auraient accompli le meurtre et tenté de tuer Dorand.

Comme on le voit, la première version reparaît, mais considérablement revue. Car on n'aurait plus à faire à des malfaiteurs de hasard, mais à des gens exécutant un crime résolu de concert avec Mme Cassan. Durand ne serait plus ni l'auteur, ni le complice de l'attentat, mais une des victimes do drame.

Tel est le système actuel de Durand. Sans connaître en rien Mo Ferran, son désenseur, neus croyons pouvoir affirmer qu'il lui faudra renverser bien des invraissemblances et réduire à néant bien des circonstances matérielles pour le soutenir avec succès.

L'accusation, d'antre part, se fait forte de démontrer que le vol, senl, et non la vengeance on tout antre intérêt moral, a été le mobile du crime. C'est la thèse qui sera également soutenue, croyons-nous, par Me Boscredon, avocat de la partie civile; et, indirectement, toutes les circonstances de nature à établir la complète innocence de Mme Cassan seront mises en lumière.

Bibliothèque Syndicale

Dans sa dernière réunion, le Syndicat des Ouvriers Typographes et Similaires de Cahors, a décidé à l'exemple des syndicats des autres villes, de fonder une bibliothèque à l'usage de ses membres et de tous les ouvriers du Livre de

Le Bureau du Syndicat, chargé de l'exécution de ce projet et voulant la mener à bonne fin, fait appel au bienveillant concours de tous les auteurs littéraires et scientifiques du département qui voudraient bien lui envoyer leurs œuvres. Un tableau contenant les noms des donateurs sera placé dans la salle de la Bibliothèque. En outre, sur chaque volume seront inscrit le nom et la profession du donateur et la date de la do-

Les volumes sont reçus chez M. Dupas, secrétaire du Syndicat, 4, rue du Port-Bullier, ou au siège social : Café National, avenue de la

Nous sommes heureux d'apprendre que par une Circulaire ministérielle en date du 22 octobre, M. Yves Guyot, ému par les justes doléances du Corps Typographique, que sa Circulaire du ler octobre vouait fatalement à la ruine, a autorisé MM. les Ingénieurs en chef à s'approvisionner pour 1890, dans les imprimeries qui les servaient d'ordinaire.

Nous ne doutons pas que M. le ministre des travaux publics ne rapporte purement et simplement ses premiers ordres, lorsqu'il se sera, par l'examen des pétitions des syndicats ouvriers, rendu un compte exact du malaise dont souffre l'imprimerie provinciale.

C'est aux députés, amis des ouvriers, à éclairer le gouvernement sur cette situation si digne d'intérêt.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 7 novembre 1889

Présidence de M. Arnault.

Babouléne est accusé d'avoir volé aux époux Souillac, place de la Halle, une somme considérable, qui s'élèverait à près de 2,000 francs. Baboulène avoue simplement le vol.

Il croit n'avoir volé que 900 à 1,000 francs.

Il s'est servi, pour ouvrir la commode d'un morceau de bois, avec lequel il poussait la gàchette de la serrure. Le tribunal condamne Baboulène à un an de

FAITS DIVERS

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS. - Emprunt de 1875 :

Le numéro 148,482 gagne 100,000 fr. Le numéro 229,513 gagne 50,000 fr. Les trois numéros suivants gagnent chacun

10,000 fr.: 367,782 59,843 20,988. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.: 494,971 245,496 179,693 270,566. Les vingt-cinq numéros suivants gagnent cha-

cun 1,000 fr.: 7,273 340,978 43,540 294,666 352,709 103,732 49,252 437,252 498,105 63,779 262,637 74,332 308,827 428,900 309,503 262,637 98,824 349,771 250,704 494,990 292,673 468,662 426,764 371,548 130,286 246,541

Crédit Foncier de France

Obligations foncières 3 0/0 1879 :

Les numéros 419,925 et 1,280,848 gagnent chacun 100,000 fr.

Le numéro 1,212,776 gagne 25,000 fr.

Les numéros 815,469 et 337,456 gagnent chacun 10,000 francs.

Les 5 numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.: 1,788,477 957,211 363,400 920,099 659,441. Les 90 numéros suivants gagnent chacun

1.000 fr.:

1,000 11			
1,366,964	303,001	1,864	97,917
1,302,471	28,904	1,519,706	707,311
1,335,030	1,403,555	41,913	956,204
601,592	1,519,135	1,100,130	1,580,979
904,145	540,791	1,521,158	473,539
1,355,476	932,599	1,175,079	778,029
1,368,676	913,191	284,329	576,314
1,748,984	1,085,443.		
1,686,052	27,359	198,397	474,174
924,350	463,580	62,493	19,910
1,569,446	1,689,819	1,646,673	1,466,838
82,061	1,543,661	505,374	1,561,777
1,768,944	701,565	1,515,319	1,131,613
1,677,086	1,785,452	305,804	153,165
163,985	76,622	1,769,449	422,661
191,760	663,241	64,925	400.328
139,408	1.094,289	945,291	1,539,250
806,566	1,662,612	1,571,926	158,358
6,926	1,792,758	306.255	1,703,467
1,055,766	34,251	1,240,279	1,468,300
1,048,285	830,729	1,577,827	871,282
958,279	845,663	328,505	1,585,754
122,983	1,649,073	153,145	1,072,744
Obligat	ions foncières	3 0/0 1885.	- Le nu-

méro 278,523 gagne 100,000 francs.

Le numéro 643, 290 gagne 25,000 francs; Les six numéros suivants gagnent chacun

5,000 francs: 305,168 802,068 245,082 559,264 849,607

442,830; Les 45 numéros suivants gagnent chacun

1,000 francs: 823.967 711,818 241,931 628,229 316,912 238,236 624,493 836,679 26,583 465,008 53,029 49,213 661,756 415,375 79,406 823,694 610,834 453,809 548,765 748,287 840,341 22,641 993,552 206,993 169,205 627,337 921,116 728,338 262,324 1,841,085 738,085 492,057 235,384 238,529 194,444 859,161 334,493 703,645 625,155 831,742

Le gagnant du gros lot

322,787

850,899

751,390

188,131

385,890.

L'heureux gagnant du gros lot des bons de l'Exposition. M, Francens, avait fait acheter par un apprenti de l'imprimerie Lahure le bilet qu'il possédait et qui devait être la source de sa fortune. Au moment où le jeune homme lui remettait le fameux 54,639, il loi avait dit en le remerciant: « Si je gagne le gros lot, il y aora 10,000 fr. pour toi. » L'enfant, quelques jours après, avait eu le bras pris dans un engrenage et estropié, ne pouvait plus vivre de son travail. Il avait oublié la promesse faite par son conducteur; M. Francens s'en est souvenu, et lui a fait part de sa résolution de lui remeure 10,000 fr. des qu'il serait entré en possession de sa fortune.

Mariage rompu

Les journaux mondains nous entretenaient depuis quelques jours du mariage du prince Murat avec une Américaine plusieurs fois millionnaire, miss Gwendoline Galdwell.

La bénédiction religieuse devait être donnée par le nonce apostolique dans la chapelle de la nonciature, en présence de Mgr Satolli, archevêque de Lépante, président de l'académie des nobles ecclésiastiques à Rome.

La fiancée devait avoir pour témoin un évêque américain qui avait surveillé son éducation. Le témoin du fiancé devait être le colonel Jérôme-Napoléon Bonaparte, petit-fils du prince Jérôme, frère de Napoléon 1er, et de sa première femme, Elisabeth Patterson, qu'il avait du répudier, sur l'ordre de son frère, pour épouser la princesse Catherine de Wurtemberg.

Cette solennité mondaine n'aura pas lieu, car tout a été rompu pour des motifs que l'Erènement nous fait connaître en ces termes:

« Au moment de la rédaction du contrat, le notaire de MII. Caldwell produisit le testament de son père, d'après lequel la jeune femme, même après son mariage, devait garder l'entière et absolue disposition de sa fortune, sans que son futur mari y pût toucher le moins du monde, ni même l'administrer.

» Mlle Caldwell offrait de se charger de la vie matérielle, des frais de maison, des chevaux, voitures, hôtel, etc., et de payer à son futur époux 50,000 fr. par an comme argent de poche.

» Le prince Murat, ayant pris connaissance de cette offre, répondit : « 50,000 fr., c'est trop pour un maître d'hôtel et pas assez pour un mari. » Et là-dessus il partit chez des amis

dans Seine-et-Oise, » Mile Caldwell, de son côté, retournera samedi avec son oncle à New-York. »

Les deux fiancés ne sont pas près de se ren-

Jurisprudence

La cour d'appel de Paris vient de consacrer ne fois de plus une jurisprudence qu'il est bon e temps en temps de rappeler.

Aux termes de son arrêt, le propriétaire d'un mmeuble est responsable des faits répréhensibles ne le concierge, préposé par lui à la garde et à entretien de l'immeuble, peut commettre vis-àis des locataires dans les actes de son emploi. En conséquence, lorsqu'il est démontré que ce oncierge a été grossier et s'est rendu coupable lojores vis-à-vis d'un locataire, au cours même d'un acte de son emploi, c'est à bon droit que le locataire exige du propriétaire le renvoi el le remplacement du concierge.

Ce nouvel arrêt est intervenu à la suite d'une onstestation survenue entre M. Leroux, locaaire d'un appartement au premier étage d'une naison de l'avenue Carnot, et M. Robin, propriétaire, au sujet du concierge, M. Escandre. Apostrophé grossièrement par le concierge, M. Leroux n'hésita pas : il assigna ce dernier deant le juge de paix et le fit condamner à 25 nncs de dommages-intérêts. Puis, fort de ce mement, il pria le propriétaire de procéder au emplacement du concierge mal « embouché. » e propriétaire ayant fait des difficultés, il dadressa aux tribunaux, et les tribunaux lui ont donné gain de cause.

Le temps qu'il fera

Physionomie probable du mois de novembre 1889, par Nick:

Agriculteurs et gens de mer, mes innombrables clients inconnus, comment trouvez vous que mes pronostics se sont réalisés au pied de la lettre, ce mois ci ?

Les conditions astronomiques restant presque les mêmes en novembre, ce mois présentera à peu près les mêmes caractères sur la France et les pays situés sous les même latitudes. Sauf quelques rares éclaircies qui se produiront entre les époques critiques signalées plus loin, le mois de novembre sera généralement agité, humide, mauvais, avec bourrasques, gros temps, sinistre maritimes, tourmentes de neige, trombes d'eao, ravines, croes subites, particulièrement sur les zones do nord et du centre et notamment pendant et après les périodes marquées de deux ou trois points d'interroga-

Voici les dates des points astronomiques, des époques critiques et des perturbations : 1º vers les • 1° (?), 3; » 2° vers les • 5 (??), 9; » 3° vers les • 12 (??), 15, 17; » 4° vers les « 19 (??), 21, 23; » 5° vers les · 25 (???), 27, 29, " cela tantôt sur une zone, taniôt sur une autre. Coups de tonnerre épars encore probables vers les 9, 21, 25.

Les perturbations retardent de un à trois jours, selon la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au litoral de la Manche.

Ce mois sera foneste aux gens de mer, si on ne prend pas ses précautions. Avis aux intéressés!

Création d'un nouveau Prytanée

M. de Freycinet, dit l'Echo de Paris, songe à demander à la Chambre un crédit important pour organiser, l'an prochain, un second Pryta-

Cette création a pour but d'assurer à l'armée un plus grand nombre de jeunes officiers ayant reçu une forte éducation militaire, l'établissement de La Flèche ne faisant entrer en moyenne que vingt-cinq élèves tant à Saint-Cyr qu'à l'Ecole polytechnique.

Les legs du docteur Ricord

Le docteur Ricord a laissé par testament à l'Académie de médecine de Paris une somme de 10,000 francs dont les revenus serviront à fonder on prix bisannuel.

Le célèbre praticien lègue en outre une somme égale à l'Association générale de secours mutoels des médecins de France; une somme de 5,000 francs à la Société de chirurgie pour fonder également un prix bisannuel, et enfin sa bibliothèque scientifique à l'hôpital du Midi.

Une double exécution au bagne

a-

ne,

ère

ix,

he.

rop

Le courrier d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, arrivé à Marseille, apporte entre autres nouvelles les détails dramatiques d'une double exécution qui a eu lieu à Nouméa, le jour même do départ do Sydney, celle des condamnés Bonnaud et Deslin, qui avaient assassiné un de leurs co-détenus, nommé Menesson, dans des circonstances horribles.

Le 3 décembre 1888, au camp Brun, ces misérables avaient terrassé Menesson, l'avaient baillonné pour l'empêcher de crier, et tandis qu'un d'eux loi tenait la tête appuyée sur une Pierre, l'autre lui sciait le cou à l'aide d'un tranchant fait avec un énorme couvercle de boîte de conserves. L'opération avait duré plus d'un

quart d'heure et avait eu lien en présence d'un groupe de condamnés qui y assistaient impassibles. Ces derniers ont été sévèrement punis.

On arrêta les deux assassins que le conseil de guerre condamna à mort le 29 juin 1889. Leur pourvoi en grâce ayant été rejeté par le président de la République, l'ordre d'exécotion avait été transmis à Nouméa par le Sydney, qui arrivait à Nooméa le 13 septembre.

Trois jours après, c'est-à-dire le 16, avant le jour, Bonnaud et Deslin étaient invités à se préparer à la mort, ce qui ne parut pas les émouvoir outre mesure. Le soleil commençait à poindre à peine à l'horizon quand ils arrivèrent au pied de l'échafaud accompagnés de l'aumônier, auquel ils avaient démandé les secours de la religion. Bonuaud fut livré le premier à l'exécuteur des hautes œuvres du bagne, nommé Massé, qui est lui-même un condamné.

L'attitude de Bonnaud a été très ferme; au moment de monter sur la plate-forme, il s'est tourné du côté de M. de la Loyère, directeur de l'Administration pénitentiaire, loi a dit d'one

« Monsieur le directeur, mon dernier jour est arrivé; laissez-moi vous prier, au moment de mourir, d'avoir pitié des condamnés du camp Brun. Si je n'y avais pas été, je ne serais pas là en ce moment au pied de l'échafaud.» Et il se remit docilement entre les mains du bourreau.

Deslin, qui avait suivi toutes les phases de l'exécution de son complice, est mort avec autant de courage. Il a dit aussi une parole d'adieu à ses camarades en leur recommandant d'avoir du courage. Bonnaud avait trente-quatre ans et Deslin vingt-sept.

Tout le haut personnel du pénitencier et de la jutice assistait à cette double exécution, qui a eu lieu en présence de trois cent cinquante condamnés de la cinquième classe. Ces derniers avaient tons la double chaîne et entouraient la guillotine un genou en terre et la tête découverte. Ce spectacle lugubre avivement impressionné tous ceux qui y ont assisté.

Bibliographie

Les veillées du voyageur

Mais c'est qu'elle est tout-à-fait amusante la brochure patoise que M. Henri Euorbal vient de faire paraître sous le titre : Les veillées du Voyageur, Histouèros amusentos, Countés et Fablos!

Ainsi que l'auteur prend la peine de le dire dans son sonnet introductif, avec son petit ouvrage et sans aborder la politique, quand on a bien diné on peut rire un bon moment; et on sait qu'il n'est rien de tel pour faire une excellente digestion.

Ces fables, imitées de La Fontaine, mais dont la tournure, la chute et la morale sont si drôlatiques, ont véritablement de la verve, et le paysan déposant en justice, dans une affaire dont il ignore le premier mot et qui, sous prétexte de raconter tout ce qu'il sait, dévoile tout au long conjugaux, est bien un type pris sur le vif. Ajoutons que c'est écrit en pur dialecte quercynois, ce qui a permis à M. Euorbal de donner à ses récits toute la vigueur, toute l'énergie d'expression que notre patois renferme.

Après cette production, l'auteur doit à sa réputation, autant qu'à la promesse qu'il en a faite à ses lecteurs, de lui donner bientôt son pendant.

En attendant, pour se procurer Les Veillées du Voyageur, que liront tous ceux qui aiment à rire, il suffit d'envoyer 0,55 centimes à l'adresse de l'auteur, à Périgueux; MM. les libraires peuvent s'adresser à MM. Delage et Joucla, imprimeurs, également à Périgueux.

LE LISEUR.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 884° livraison (9 novembre 1889). Texte: Mon oncle d'Amérique, par Mme C. Colomb. — Les courses de taureaux, par Henri Latour. — Le rêve de Bibi, par Eugène Le Mouël. — Sur la côte bretonne, par X***: Illustrations de : Myrbach, Weber, Sahib, etc.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 1505º livraison (9 no-vembre 1889). — De Beyrouth à Tiflis (à travers la Syrie, la Haute-Mésopotamie et le Kurdistan), par M. Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, chargé d'une mission scientifique par le Ministre de l'instruction publique. — 4881. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de J. Lavée, Hildibrand, Taylor, H. Clerget, F. de Myrbach, P. Sellier et Thiriat, et une carte.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

AVIS

Boyer Jean-Baptiste, propriétaire, commune de Valprionde, ne payera aucune des dettes que le domicile paternel et est encore mineur.

A la Bourse

Nombre de nos lecteurs ne comprennent pas toujours, dit le Petit Journal, certains termes du langage de la Bourse : tels que découvert, déport, terme, prime, etc., et qu'il en résulte qu'ils ne peuvent pas toujours saisir le sens des communications que leur fournit la Chronique quotidienne de cette Causerie.

C'est à ceux-là que je voudrais exposer aussi brièvement et anssi clairement que possible le mécanisme des opérations les plus usuelles.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord l'acheteur au comptant. Cet acheteur apporte ses ordres chez l'agent de change, dépose en même temps son argent et quelques jours plus tard passe prendre ses titres. Rien de plus simple.

Voici maintenant l'acheteur à terme. Celui-ci a cette opinion que le prix de la rente, ou de tout autre valeur, est trop bas et doit monter. Il achète donc 3,000 fr. de rente, je suppose, à cette condition qu'on ne lui livrera ses titres qu'à la fin du mois et qu'il ne les paiera qu'à cette époque. C'est ce qu'on appelle faire une opération à terme. Quel est le but de l'acheteur en agissant ainsi? Vous allez voir: il a acheté ses 3,000 fr. de rente à 87.

Pendant le courant du mois, ses prévisions se réalisent, la Rente monte à 87,50; immédiatement il la revend et alors, le 30, sa situation est la suivante : il doit le prix de son achat, soit 87,000 fr., on lui doit le prix de la vente qu'il a effectuée, soit 87,500 fr., il a donc un bénéfice de 500 fr., que lui paye, après déduction du courtage, son agent de change. C'est ce qui s'appelle toucher une différence,

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Notre acheteur pendant le mois, n'a pas eu l'occasion de revendre sa rente, le 30 il faut donc qu'il solde le prix de son achat. Or il n'a pas les 87,000 fr. nécessaires.

La situation est délicate. Comment en sortir ?

Par l'opération du Report. Mettons en présence Pierre l'acheteur et Paul le vendeur. Paul présente ses titres et réclame les 87,000 fr. qu'on lui doit. — Je n'ai pas cette somme, répond Pierre, mais je vous propose ceci, pour que vous ne perdiez rien. Vous m'a-vez vendu de la rente 87, elle vaut aujourd'hui 86,50. Je vous la revends à ce prix ; ce qui fait qu'ayant à vous payer comme acheteur 87 fr. et à recevoir comme vendeur 86 fr. 50, je vous dois la différence, soit 50 centimes que voici. Seulement, puisque la rente est rentrée en votre possession, revendez-la moi de nouveau fin prochain et, pour vous récompenser, au lieu de vous la payer 86,50, prix du jour auquel je viens de vous la vendre, je vous la paierai 86.70.

C'est cette augmentation de 20 centimes qui constitue ce qu'on appelle le prix du report. Chaque mois ce prix varie, et la variation dépend de mille causes diverses, du fait, entre autres, que les acheteurs sont plus ou moins nombreux par rapport aux vendeurs ou vice versa.

Car il faut que vous sachiez, et cela n'est pas une des choses les moins curieuses de la Bourse, que s'il y a des gens qui achètent des titres sans avoir d'argent, il y en a d'autres qui vendent des titres qu'ils ne possèdent pas.

Vous allez me dire que ces gens-là sont des voleurs, attendu que seuls des voleurs peuvent vendre ce qui ne leur appartient pas. Je vous répondrai que vous allez un peu loin, que les ses affaires de ménage et même ses malheurs gens dont je vous parle sont simplement des vendeurs à découvert et que cette qualité n'exclut pas celle d'honnête homme.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 26 octobre au 9 novembre 1889

Capelaud Sophie, rue St-Georges, 22. Rumeau Marcelle, avenue de la Gare. Hussin Raoul, rue Fénelon 10. Trouvat Raymond, boul. Gambetta, 43. Benech Marcelle, rue St-Maurice, 10. Valès Edgar, rue des Cadourques, 18. Herblin Pierre, boul. Gambetta, 73.

Mariages.

Auray Louis, propr. et Burc Célestine, s. p. Mispoulié Jean, cultiv. et Saillens Henriette. Alazard Jean, id. et Deneux Henriette. Arlin Victor, commis des postes et télégraphes et Linon Adrienne.

Décès.

Blanié Jacquette, 79 ans, ve Julia rue Nationale. Soubois Antoine, soldat au 7º 22 ans, (Hospice). Bories Jean, tailleur, 80 ans, rue des Boulevards Fauré Jean, propr. 73 ans, rue St-Maurice, 3. Dufau Jeanne, 76 ans, (Hospice). Bizat Jeanne, 69 ans, ve Capot de Quissac, aven.

de la Gare. Couderc Cécile, 75 ans, ép. Bras, (Hospice) Cluzel Eugène, 13 mois, rue Ste-Barbe, 13 Méric Jeanne, 69 ans, ép. Alazard à Coty. Lacavalerie Françoise, 68 ans, ve Castagné, av.

de Toulouse, 30. Astruc Victor, ex-boulanger, 81 ans à Labarre. Magné Julie, ménagère 51 ans ve Cavalier Hosp. Besse Marie, 96 ans v. Marcouly rue Jean Vidal. Conté Antoine, journalier, 55 ans, (Hospice). Fournié Joséphine, 10 ans rue de la Liberté, 13.

Dernières nouvelles

Le nouveau député de l'arrondissement de Cahors, M. Talou, quittera Cahors, lunpourrait contracter son fils Boyer, qui a quitté di matin, par le train de 7 h. 49, pour aller prendre part aux travaux parlementai-

res. Ses nombreux amis iront le saluer au départ.

M. Daynac, juge à Lombech, est nommé juge à Gourdon en remplacement de M. Broca démissionnaire.

Médaille d'argent de deuxième classe : M. Delpech, garçon de bureau à la préfecture : a maîtrisé un cheval emporté attelé à une voiture : a accompli d'autres actes de dévouement.

Mention honorable: M. Maille, propriétaire à Girac : a sauvé un soldat qui se noyaitdans la Dordogne.

Paris, 8 novembre, soir.

D'après la France, l'amiral Krantz a fait parvenir, hier matin, sa lettre de démission à M. Carnot, président de la République.

Les négociations engagées par MM. Rouvier et Spuller avec les membres de la droite, en vue de la formation d'un cabinet qui auroit l'appoint du centre droit de la Chambre, ont reçu une nouvelle impulsion depuis la démission de l'amiral Krantz ministre de la marine.

BOURSE. — Cours du 8 novembre	1889	
3 0/0	87	22
3 0/0 amortissable (nouveau)	90	60
4 1/2 0/0 1883	105	00
Actions Orléans	1,352	50
Actions Lyon	1,332	50
Action Panama	54	00
Obligations Orléans 3 0/0	419	00
Obligations Lombardes	314	50
Obligations Saragosse	373	50
Emprunt Russe 4 0\0 1889	93	90

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché à la suite de la liquidation a été assez faible. On ne franchit pas impunément une étape de hausse aussi importante sans donder prise à un léger recul, ce qui est arrivé. Nous ne voyons pas que la réaction puisse aller bien loin. Mais enfin elle était nécessaire et sera très probablement salutaire. Le 3 0/0 est à 36,85, l'amortissable à 90,20, et le 4 1/2 à 104,75, excoupon de 1 fr. 125.

Les Sociétés de Crédit ont naturellement été plus lourdes. La Banque de France est à 4235 -Le Crédit foncier s'est maintenu assez ferme à 1295. Le marché des obligations foncières et communales continue à s'améliorer. Le public sait apprécier les valeurs de ses excellents titres et a profité de la Caisse pour entrer dans la valeur à des cours avantageux. Le Crédit Lyonnais s'est relevé à 695, et sans la faiblesse générale serait à de plus hauts cours. Les bruits répandus sur cet établissement n'avaient même pas besoin d'être démentis. La Banque de Paris qui avait beaucoup monté a légèrement réagi à 835 fr. Les demandes sont toujours suivies au comptant sur les actions de la Banque nationale du Brésil. La Société générale est immobile à 460. On sait qu'elle vient d'avoir un succès avec son émission des obligations de Linaris à Alméria. Les souscripteurs au-dessus de 10 obligations ne recevront que 89 0/0 de leurs demandes. La Banque d'Escompte est toujours bien tenue à 525. La baisse ne peut avoir d'effet sur elle tendu qu'elle devrait être à des cours bien su-

Nos grandes compagnies de chemins de fur ont toujours de belles recettes. Elles ont, naturellement, subi un peu de baisse; le Lyon reste ferme à 1360 fr.

Les valeurs industrielles sont lourdes. Le Suez, malgré son augmentation de recette, n'est qu'à 2,310. Les obligations de Suez sont plus fermes à 895. Un arbitrage semble indiqué. Il y a toujours des demandes au comptant sur les obligations des chemins économiques; depuis un an, la hausse est de 50 fr.

Les fonds étrangers sont assez fermes. L'Italien est à 94.20. Le Trésor s'est procuré des ressources par la vente des obligations de chemins de fer, et les allemands qui en ont pris une grande partie, soutiennent le marché. La rente extérieure a faibli à 74 5/16. Nous avons trouvé que cette valeur était poussée trop loin et que le crédit de l'Espagne était discuté; l'évènement nous a donné raison. Fonds Russes toujours très fermes. Le Turc est bien tenu et doit monter.

Il se présente en ce moment une affaire bien parisienne, c'est la soucription à 10000 obligations des grands bouillons parisiens. Ces titres sont émis le 16 novembre à 285 remboursables à 500 fr. et rapportent 15 fr. On paie 50 fr. en souscrivant, 100 à la répartition, 50 fr. le 25 janvier 1890 et 85 le 25 mars 1890. Le produit de cette émission sera plus spécialement employé en achats d'immeubles et la création de nouveaux établissements. Les grands Bouillons parisiens jouissent de la grande faveur du public, cette faveur ils l'ont obtenue de suite alors que d'autres entreprises essentiellement parisiennes ont mis des années à se faire agréer et accepter de notre population. Il faut reconnaître du reste que la société à tout fait pour cela; sans amoindrir le mérite de la compagnie Duval, il est certain que les grands bouillons parisiens ont fait plus pour clientèle que la leur sœur ainée. Les recettes réalisées dans les grands bouillons parisiens ont atteint du ler janvier au 10 septembre la somme énorme de 2.391.044,90.

En Banque le marché des alpines est ferme à 307.50. Les actions de la Gold Trust and invesment company sont bien tenues. Il est probable que le dividende payable en décembre sera beaucoup plus important qu'on ne pense,

Adieu mes béquilles ! - Pensière, par Alligny (Nièvre), le 3 août 1889. - Depuis 2 ans j'étais au lit, abandonné des médecins, souffrant; deux flacons de Baume Victor, à 2 fr. le flacon, ont suffi pour me faire quitter mes béquilles. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre.

(Sig. lég.). J.-M. BRUNEAU.

Pendant quinze ans!!!

Ile d'Ouessant (Finistère), le 25 mai 1889. — Depuis 15 ans je souffrais de grandes névralgies dans la tête; après avoir pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, j'ai obtenu un grand soulage-(Sig. lég.). J. MALGORN.

GRANS BOUILLONS PARISIENS

du 1er Jany. au 30 Sept. 2,391,044 fr. 90 du 1er au 31 Octobre..... 406.758 fr. 40 Total 2,797,803 fr. 30

Hygiène de la Saison

Evitez les refroidissements, sinon vous éprouverez courbature, fièvre, douleurs, rhumatismes, sciatique, goutte. Prémunissez-vous contre ces diverses affections inhérentes à la mauvaise saison; et pour cela, faites un usage régulier des Pilules Gicquel qui agiront comme un purgatif doux et efficace, et comme un puissant dépuratif du sang. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les Pilules Gicquel, au prix de 1 îr. 50 la boîte.

Avis aux Fumeurs!

Combien parmi vous, fumeurs impénitents, qui, ne voulant ou ne pouvant rompre avec leur douce habitude, voient leurs dents, autrefois blanches et solides, se noircir et se déchausser de jour en jour en attendant que la carie, terme fatal de cette déchéance organique, ne vienne les leur enlever une à une au milieu des souffrances que tous connaissent au moins pour en avoir entendu parler. La perspective n'est pas belle, mais le sacrifice à faire vous effraie tout

Employez donc sans tarder le seul moyen qui puisse vous permettre de vous livrer à votre plaisir favori sans courir si grands dangers: l'usage quotidien de l'Elicir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac, en maintenant vos dents toujours blanches, et en régularisant la circulation et la nutrition de votre muqueuse buccale toute entière, les mettra

en état de lutter efficacement contre l'action débilitante de la fumée, véritable point de départ de tous les désordres.

A. SEGUIN — BORDEAUX

ELIXIR: 2, 4, 8, 12 et 20 Fr. POUDRE: 1.25, 2 et 3 Fr. PATE : 1.25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement lu Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864 APITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS riège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec oupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Palement et Escempte de Coupons. (Patement sons frais des coupons des Cles de l'Onest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). - Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). - Garde de Titres, -Envois de Fonds. (Départements, Algerie et Etranger). - Billets de Crédit circulaires. - Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. - Avances sur Titres. - Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. - Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements == los Valeurs de Bourse, etc. «

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE LAUREAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES
DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
des principaux Etablissements d'Education
du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16 A BRIVE



DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNÉS

Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains) POSÉS sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

os Facilité de Paiement so ANESTHÉSIE LOCALE permettant d'opérer sans douleur.

GUÉRISON des maladies des dents et des

TRAITEMENT des dents déchaussées et chancelantes, aurifications, plombages, métallisations, obturations siliceuses imitant l'émail des dents, redressements et toutes les opérations relatives

M. Audouard obtient un véritable succès dans e traitement des anomalies de position des dents permanentes; jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il parvient à rendre régulières les dentures les plus difformes.

ELIXIR et POUDRE DENTIFRICE ALCALINE au Quinquina, pour blanchir et fortifier l'émail des dents et raffermir les gencives, ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de mé-decins. Ces dentifrices, traités particulièrement pour combattre certaines affections climatologiques, sont préparés avec un soin minutieux et doivent, au choix des substances qui les composent, les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître.

L'Elixir, la bouteille de 75c, 15 fr. La Poudre, la boîte, 5 et 10 fr. EXPÉDITION FRANCO

Depuis douze ans que M. Audouard habite Brive, sa clientèle s'est accrue dans de telles proportions qu'il a dû agrandir considérablement son installation pour pouvoir la satisfaire. Il a transféré son Cabinet rue du Maréchal Brune, nº 16; deuxième entrée rue Louis Latrade, plusieurs salons d'attente.

Visible tous les jours, de 9 à 11 h. du matin, et de 1 à 5 heures du soir.

(DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS) NOTA. - M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, de vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance. ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD.BRIVE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau do Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de voulair bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTE A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sars médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, maqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le doc-teur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « La Revalescière Chocolatée. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVA-LESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors: chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

LE TELEGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

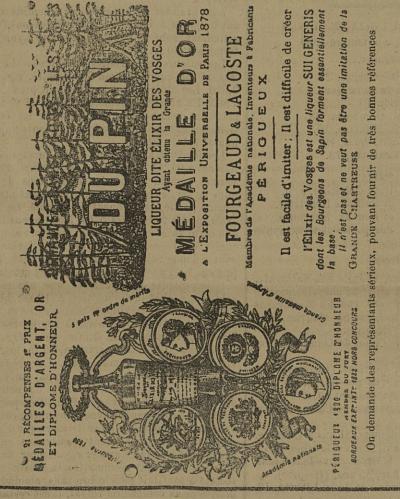
PEPINIERE

de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS En cas d'absence de l'employé, prière de s'adresser à M. ALAZARD LOUIS, 12, rue du Four Ste-Barbe.

LE CATALOGUE ET PRIX-COURANT SERA ADRESSÉ FRANCO SUR DEMANDE



EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Administration-Paris, 8, Boulevart Montmartre PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

Pour un Bain.
SUGRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous
les produits les marques de
LA COMPAGNIE Dépôt chez tous les marchands d'eaux

minérales, Droguistes et Pharmaciens

COLONI DE Par F. DE LA

éditeur, 78, Bd St-Michel, CARTES COLORIÉES, tous les dépar EOGRAPHI

Paris, ou adresser, 75

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

The second of the second		
De CAHORS à LIBOS Omnibus Poste. Omnibus	De LIBOS à CAHORS Poste. Omnibus. Omnibus.	
CAHORS. — D. 6h 25 = 12h 59 2 6h 8 15 7 Mercuès 6 40 = 1 12 7 6 15 7 Parnac 6 52 = 1 25 6 27 Luzech 7 1 1 30 6 35 Castelfr.anc 7 18 1 48 6 50 Puy-l'Evèque. 7 30 1 54 7 3 Duravel 7 40 2 2 7 12 Soturac-Tourac 7 49 2 11 7 21 Fumel 8 1 2 21 7 33 MLibos.—A. 8 8 2 7 7 40 BORDEAUX. 3 51 g 8 11 = 4 45 PARIS. — Ar. 11 46 7 4 37 = 2 48	PARIS. — D. 2h 20 s. 9h 50 2 7h 45 m BORDEAUX. N N B	
De CAHORS à MONTAUBAN Omnibus. Omnibus. Omnibus.	De MONTAUBAN à CAHORS Omnibus. Omnibus. Omnibus.	
CAHORS.—D. 6h 50 g 10h 34 g 5h 22 g 5ept-Ponts 7 5 g 10 49 g 5 37 7 7 6 1 11 27 g 6 47 11 35 6 50 Montpezat 8 5 11 47 6 44 Borredon 8 19 12 x 7 1 Caussade 8 30 12 10 7 14 Réalville 8 40 12 19 7 25 Albias 8 48 12 27 7 35 Montanban. A. 9 13 12 50 g 8 2 BORDEAUX 7 14 g 5 55 5 5 5 5 5 5 5 7 1 5 59 g 7 10 JULOUSE. A. 1 40 5 3 50 9 5 51 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	TOULOUSE, D 5h 55 B 9h 11 B 2h 35.5 B 9 25 B 12 25 B 12 25 B 9 25 B 12 B 12	
De CAHORS à CAPDENAC	De CAPDENAC à CAHORS PARIS D. 2 20 s. Omnibus. Omnibus 74 s mat 11 s m 12 s m 13 s m 14 s m 15	

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout se qui ce rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui loi en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de tontes les installations qu'on vondra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors